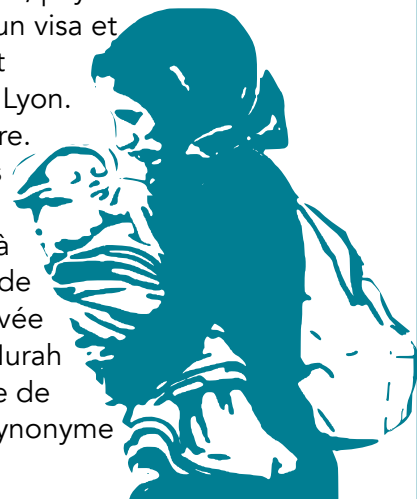


Elle s'appelle Nurah*. Elle a 26 ans et vivait à Addis Abeba où elle avait fait des études commerciales et travaillait comme indépendante dans le commerce. En 2016, elle est arrêtée lors d'une manifestation, emprisonnée et violée. Sa vie bascule. Impossible de retourner dans sa famille après ce qu'elle vient de vivre. Elle décide de fuir en Suisse, pour elle, terre d'asile, pays des droits de l'Homme. Elle cherche et trouve un passeur qui lui procure un visa et un billet d'avion contre une forte somme d'argent (presque toutes ses économies). L'avion atterrit à Lyon. Nurah insiste: c'est en Suisse qu'elle veut se rendre. Le passeur la séquestre pendant 3 semaines dans une maison isolée où elle est forcée de travailler pour sa famille. Le passeur l'emmène finalement à Vallorbe, où, meurtrie, Nurah dépose une demande d'asile. Décision des autorités suisses. Nurah, arrivée en France doit déposer sa demande en France. Nurah tombe en profonde dépression. Plutôt mourir que de repartir en France, ce pays entre-temps devenu synonyme de viols et violence.



Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Palais Fédéral ouest
CH 3003 Berne



Chère Mme Sommaruga,
pour faire reconnaître
les viols et les violences
comme motif d'asile,
je soutiens
l'appel d'elles et je vous
invite à agir.

Lieu, date

Nom

Signature